

Bibliographie:
Les Seigneurs d'*Aunac* du XIIe au XVIIIe siècle,
***Chanoine Chevalier*¹**

L'ouvrage comprend deux parties une étude généalogique et historique des familles du *Chastenet*, de *Torsay*, de *La Rochefoucauld* et de *Volvire*, successivement propriétaires du fief d'*Aunac*, de 1250 à 1741; un recueil de lettres des membres de la famille de *Saint-Pern* et de ses correspondants, avec commentaires relatant les vicissitudes de cette famille de 1741 à 1814. Une table des noms de lieux et de personnes (les noms de lieux en italique) occupe dix-sept pages.

Pour la première partie, l'auteur utilise surtout *L'Inventaire de tous les tiltres concernant la terre et seigneurie d'Aunac, qui sont dans le Trésor du dit lieu d'Aunac*, manuscrit qui appartient à un descendant d'un beau-frère de *François de Volvire*. Il y a rencontré les noms de nombreux notaires, ancêtres de dynasties notariales *Dupuys* (1248), *Simon* (1330), *Deraffoux* (1346), *Poitevin* (1462), *Mouroux* (1490), *Dubois* (1537), *Baudrant* (1547), etc. Outre les actes notariés, le manuscrit contient des lettres adressées aux seigneurs d'*Aunac* par *Charles IX*, *Henri III*, *Henri IV*, *Louis XIII*, *Louis XIV*; on y trouvera des détails intéressants sur les guerres civiles.

Le fief d'*Aunac* fut érigé en châellenie en 1477. Mais depuis deux siècles et demi déjà l'on peut, grâce à l'inventaire, en suivre l'histoire. C'est par mariage qu'il passe d'une famille à l'autre. Et chaque famille a son grand homme. *Aubert* du *Chastenet* aide, dans sa lutte contre les *Anglais*, *Philippe VI* qui, en 1347, l'autorise à "tenir maison forte et garnison à *Mortagne*" (*Saint-Front*). *Guillaume* de *Torsay* guerroya aussi contre les *Anglais* sous les règnes de *Charles VI* et de *Charles VII*; il est fait prisonnier et retenu captif en *Angleterre* pendant plusieurs années, comme le comte *Jean d'Angoulême* *Guillaume* de la *Rochefoucauld* fait construire le château d'*Aunac* et est nommé en 1463 sénéchal de l'*Angoumois*. *René* de *Volvire* contribue en 1577 à reprendre *Montbron* aux protestants, ce dont *Henri III* lui sait "tout bon gré"; le roi lui écrit en 1585 pour l'empêcher de l'allier aux Ligeurs,

"gens qui aiment mieux le profit que vostre honneur et leur devoir",

et il y réussit. Aussi accorde-t-il en 1589 au seigneur d'*Aunac* des lettres de sauvegarde. *Jean* de *Volvire* ne montre pas la même fidélité à *Louis XIV* que son arrière-grand-père à *Henri III* il se laisse entraîner dans la Fronde: par le duc de la *Rochefoucauld* et le prince de *Conti*, qui lui écrit en 1649 pour le prier de "tascher à faire un bon régiment". A la suite de cette escapade, *Aunac* fut occupé par une garnison royale jusqu'en 1653.

Le lieutenant de *Saint-Pern* épouse en 1741 une petite-fille du dernier seigneur de *Volvire* il était *Breton* et vécut avec sa femme en *Bretagne*. Une correspondance s'engagea entre les *Saint-Pern*, seigneurs d'*Aunac*, mais qui n'y vinrent jamais, la grand-mère, *Mme d'Aunac*, et des parents d'*Angoumois*. L'auteur publie des lettres:

De *M. de Saint-Pern* au frère de *Mlle d'Aunac*, *M. du Vignaud*, qui gérait la terre d'*Aunac*;

De *Mme d'Aunac* à son neveu, le lieutenant, de *Chambonnaud*, fils du précédent; elle lui écrit. (19 décembre 1757):

"*M. l'Intendant*...² passe son yver à *Angoulesme*... Il loge chez *M. de Chaniers*... Sa femme est jalouse; elle trouvera bien des danseuses à *Angoulême* plus jolies qu'elle, car on la dit fort layde..."

Mme d'Aunac sait aiguïser l'épigramme, ses lettres sont souvent spirituelles et malicieuses, la lecture en est agréable.

¹ *Ruffec, Dubois*, 1936.

² *Christophe Pajot de Marcheval*, le prédécesseur immédiat de *Turgot*.

De deux correspondants d'un autre frère de Mme d'Aunac, *Louis Préverauld*, chanoine d'Angoulême. L'une des lettres est de l'évêque de *Soissons*, consulté par lui pour savoir quelle est la conduite à tenir à l'égard d'un prêtre "appelant", c'est-à-dire refusant de se soumettre à la bulle *Unigenitus*, qui en 1713 avait condamné le jansénisme; l'autre d'un ancien chanoine d'Angoulême résidant à *Paris*, *Bareau de Girac*, qui se réjouit d'apprendre que l'évêque d'Angoulême, d'abord favorable aux "appelants",

"s'est laissé toucher envers les Pères Jésuites" (6 octobre 1730).

De M. du *Vignaud* à son fils. En 1761 il lui raconte qu'il fit nue chute de cheval dans un chemin semé d'écueils au sens propre du mot. Son récit en dit long sur l'état des routes au XVIIIe siècle³;

Du colonel de *Saint-Pern*, frère du seigneur d'Aunac, an lieutenant de *Chambonnaud*. Ces lettres, datées de 1760 et 1761, sont relatives aux attaques des *Anglais* sur les côtes de *Bretagne*, et particulièrement à la prise de "*Belisle*" par la flotte anglaise;

De Mme de *Saint-Pern* à M. de *Chambonnaud*;

De l'abbé *Lagrange* à M de *Abrègement*, tante de Mme de *Saint-Pern*. Cet abbé se qualifiait "abbé de *Volvire*", titre que ne veut pas reconnaître Mme de *Abrègement*. Ce refus lui vaut une lettre très curieuse, où l'abbé ne mâche pas ses mots;

De Mme de *Saint-Pern* et de son régisseur, le sieur *Bonnet*: ces lettres apportent une utile contribution à l'histoire de la Révolution en Bretagne.

M. et Mme de *Saint-Pern* furent arrêtés au mois d'octobre 1793 et emmenés à *Paris*. L'une monta à l'échafaud le 21 juin 1794; l'autre fut sauvé par l'exécution de *Robespierre*, mais mourut d'épuisement le 4 octobre. La vente aux enchères des meubles du château d'Aunac avait eu lieu le 9 février de la même année...



³ "Le premier dimanche de carême, qui estoit le 8 du mois de mars dernier, j'allay à *Juillé*; à mon retour, voulant éviter un rocher que vous savez à peu de distance du chemin de *Fontenille* à *Lonne* (il faisait du brouillard), mon cheval mit les pieds de derrière sur ce rocher et s'abatit; il se releva et se rabatit. Je tombay. Mon manteau empêcha mon pied droit de sortir de l'étrier, de sorte que je me vis un pied sur la selle, tenant toujours mon cheval par les rênes. Me voyant dans cette triste situation, et craignant qu'il ne me foulât, je me déterminais de le laisser aller en le flattant; il allait assez doucement lorsque, passant sur un gros rocher qui est au milieu du chemin, mon corps toujours sur le dos, je me vis sur l'esthomas. Ce fut alors que je recommandais mon âme à Dieu. A deux pas de là, mon manteau se déboutonna, de sorte que je restais sans chapeau et sans perruque, et mon pied qui estoit sur la selle se défit. Quoique bien fatigué, je ramassay mon chapeau et ma perruque; j'allay pour prendre mon cheval qui s'estoit arrêté, qui, quand il me vit près de luy, s'arresta assez doucement, partit et s'arresta encore. J'allay pour le prendre, il repartit; alors, me sentant accablé, je le laissay aller, et je revins ramasser mon manteau, ma capote et mon couteau de chasse, sans m'apercevoir que ce que j'avais dans mes poches estoit tombé. Je m'en revins à la maison dans cet équipage, sans trouver qui que ce soit que trois petits enfants qui portèrent mes hardes et me donnèrent le bras. Mr des *Essards*, que je fis avertir, me saigna très copieusement..."